

Gestion sylvicole en zone humide

Une gestion pour préserver un milieu sensible et riche

le cours d'eau
le peuplement boisé
la biodiversité

Contexte

Les zones humides sont des milieux sensibles assez rares et associés à une biodiversité particulière très riche. Elles sont caractérisées par un engorgement permanent ou temporaire visible dans le sol ainsi que la présence d'une flore hygrophile inféodée à ce type de milieu. En plus de la biodiversité ces zones rendent des services importants sur la gestion de l'eau pour l'homme. L'intérêt d'un traitement particulier est donc totalement justifié.

Agir sur :



Objectifs

- Favoriser un cortège d'essences adaptées au milieu
- Réaliser une sylviculture d'arbres à haute valeur ajoutée



Aulnaie avec cariçaie en sous étage en zone humide

Sensibilité du milieu

La contrainte d'**engorgement** a longtemps été vue comme un **risque d'engorgement** des racines or certaines **essences** ont été **adaptées** à cette contrainte.

L'engorgement du sol est également une contrainte pour l'**exploitation des bois** surtout dans un un contexte ou les gelées se font de plus en plus rares. La **fiche n°10** propose des méthodes pour une exploitation raisonnée du milieu.

Logique générale

- Proposer des essences adaptées
- Passer d'une sylviculture de peuplement à une sylviculture d'arbres
- Favoriser les peuplements patrimoniaux de la strate basse

Quels choix sylvicoles en zone humide ?

Sylviculture d'arbres à haute valeur ajoutée

Une forêt adaptée à un milieu à enjeu comme celui-ci se doit d'être résiliente et donc diversifiée. Les essences à visée de production uniquement sont fortement déconseillées (peupliers cultivars, paulownia) en raison d'un mode de gestion trop intensif. La production de bois reste un objectif de la conduite d'un tel peuplement mais on ne travaillera plus qu'au profit de quelques belles tiges plutôt que sur l'ensemble du peuplement. Des détourages et balivages sont donc possibles.

La strate arborée ne doit pas atteindre une surface terrière trop importante tant pour la concurrence qui nuit à certaines essences des milieux humides que pour laisser la lumière atteindre le sol et alimenter les potentielles roselières, cariçaies et mégaphorbiaies propres à ces milieux en plus des semis. Les autres essences arborées et arbustives comme les saules permettent de diversifier et sont donc à conserver même si elles ne contribuent pas directement à la rentabilité économique.

Choix des essences de production

l'Aulne glutineux	l'Aulne supporte très mal la concurrence et nécessite de fortes éclaircies pour que la taille relative de son houppier atteigne 50% de la hauteur totale. S'il pousse en taillis, un balivage peut être réalisé pour favoriser la plus belle tige.
les Bouleaux pubescent et verruqueux	Comme l'Aulne le Bouleau supporte mal la concurrence et nécessite des opérations localisées pour le maintenir en faible densité. Il peut également rejeter en taillis.
Les Peupliers indigènes : tremble, blanc, noir, grisard	Supportant un peu mieux la concurrence, les peupliers restent des essences de lumière au profit desquelles il faut travailler.
le Chêne pédonculé	Le chêne pédonculé a une croissance bien plus lente que les arbres précédents il fait suite à ces derniers dans la succession écologique. Dans un peuplement jeune il peut donc se faire concurrencer par des essences pionnières mais dans un peuplement en place sa régénération est assurée tant que la quantité de lumière est suffisante.
l'Erable sycomore	l'Érable sycomore est plus adapté à des stations moins humides mais en prévisions de sécheresses futures il peut être pertinent de le conserver.

Préconisations particulières

- La sensibilité du milieu au tassement est très forte : une fiche sur l'exploitation en zone humide existe pour y remédier.
- Avec les conditions du changement climatique ce genre de milieu est voué à être fortement modifié, le cortège d'essences pourra donc évoluer.
- Si la diversité est un critère important à regarder dans ce genre de milieu il faut porter une attention particulière à la venue de certaines espèces invasives comme l'érable negundo pour les éliminer. Les essences résineuses sont également à éviter.

Limites

Il n'est pas toujours aisé de définir une zone humide et ce d'autant plus dans le contexte de sécheresse lié au changement climatique.

La préservation de ce type de milieu induit une perte de rentabilité financière compensée par une forte valeur écologique.

Où trouver des informations supplémentaires

Le guide des stations de milieux alluviaux (CNPF et al.) permet d'identifier et de connaître les caractéristiques des stations apparentées aux zones humides.

Des fiches techniques réalisées par le CNPF existent pour la sylviculture de ces essences mais sont à adapter au contexte de zone humide.

Vers qui s'orienter

**PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA FORÊT D'ORIENT - Maison du Parc - 10220 Piney
Tél. 03 25 43 38 88 - Site Web : <https://www.pnr-foret-orient.fr/pratique/nous-contacter/>**

**Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Voire - 52220 La Porte du Der
Tél. 03 25 27 08 87 - Mail. contratglobalvoire.52@orange.fr**

**Centre National de la Propriété Forestière - Haute-Marne - 52000 CHAUMONT
Tél. 03 25 03 40 84 - Mail. jules.duguet@cnpf.fr**

**Centre National de la Propriété Forestière - Aube - 10000 TROYES
Tél. 03 25 73 24 88 - Mail. fabrice.beynette@cnpf.fr**